

Informations candidat

Personne Morale

Raison Sociale : AssOST Concept

N° de SIREN : —

Forme juridique : -marfae enregistrée,
INPI

Adresse : 246. C rte d'Auberives

Code postal, ville : 38370

Téléphone :

E-mail : SAINT CLAIR DU RHONE

Personne responsable du dossier

NOM : SERIN

Prénom : Bernard

Téléphone : 06 87 50 59 61

E-mail : astost42@orange.fr

- Pièces jointes =

- Présentation générale du projet Innovant
- Synthèse des plans MERAT et TMS -mois
- Copies lettres 1^{er} Ministre et Ministres de la Santé et du Travail

Description de l'action

Votre action de prévention concerne un secteur d'activité particulier :

☐ BTP ☐ agroalimentaire ☐ industrie ☐ logistique et transport ☐ banque et assurance ☐ administration publique ☒ santé et action sociale ☐ culture ☐ services ☐ autres

Résumez en quelques lignes votre action :

10 lignes maximum

Assost Concept est né du constat que la prévention primaire des SPSTi et autres ne suffisaient plus à maîtriser les chiffres de l'Assurance Maladie Régimes Professionnels -

Les Ostéopathes reçoivent chaque année 20 millions de personnes en consultations, dont 12,4 millions de patients atteints de TMS -

leur expérience est incomparable et la Prévention Secondaire viendra renforcer l'efficacité des SPSTi -

Expérimentation prévue en 2024-2025 dans la Loire (42) avec 50 000 personnes (UIMM et BTP) -

Extension possible ensuite du concept en Région AURA puis en France avec les 25 000 Ostéopathes pour 20 Millions de salariés (4 consultations de prévention le matin et sur 200 jours/an) -

Assost Concept, les plans MERAT et TMS insérés sont innovants et inédits -

Plus de précision sur demande -

Merci.



Contenu du dossier à remettre

Vous pouvez joindre à votre dossier de candidature tout document présentant votre action (20 pages maximum). Ces documents doivent répondre aux questions suivantes :

Catégories 1

Durée de l'action

- Indiquer les dates de début et de fin de l'action. Ces dates doivent être comprises entre le 1er janvier 2021 et le 24 avril 2023.

Description de l'action

- Décrivez les principaux objectifs de votre action. (réduire absentéisme et dépenses)
- Quel est votre public cible ? les salariés et les Employeurs
- Comment avez-vous réalisé l'analyse du besoin ? petite équipe (astéo + ancien chef d'entreprises)
- Quels sont les services internes qui ont été associés à l'action : QHSE, RH, communication interne, référent handicap, service de prévention et de santé au travail, représentant du personnel, managers, salariés... Décrivez leur rôle, leur contribution, et la façon dont ils ont été associés à l'action.
- Quels sont les services externes qui ont été associés à l'action : mutuelles et assurances, institutionnels, organismes de formation, service de prévention et de santé au travail... Décrivez leur rôle, leur contribution, et la façon dont ils ont été associés à l'action.
- Quelles ont été les actions mises en œuvre, décrivez le process
- Quels ont été les moyens utilisés ?
- Quel a été le budget de l'action.

Evaluation

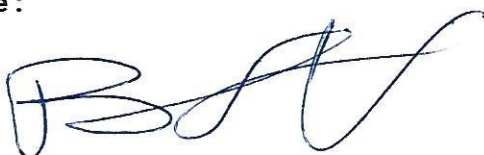
- Décrivez les indicateurs de mesures d'impact mis en place pour évaluer votre action. (les chiffres annuels de la CPAM 42 fournissant les Reaves -)
- Comment évaluez-vous la pérennité de votre action ?
- Avez-vous mis en place des actions correctives en cours de parcours, lesquelles et pourquoi ?
- Quel a été l'impact pour la structure ?

Autres documents à joindre au dossier :

- ☐ Obligatoire : un support vidéo pour une présentation de 1 minute maximum
- ☒ Toute images que vous souhaitez transmettre - voir annexe

Date : le 24/07/2023

Signature :



Le Chef de Cabinet

Paris, le **21 MARS 2023**

Références à rappeler :
CAB/2023D/11306 - PAP

Monsieur le délégué,

Vous avez fait part à la Première ministre de vos réflexions sur l'évolution de la médecine du travail et le rôle des ostéopathes dans la prévention des troubles musculo-squelettiques auprès des salariés.

Madame Élisabeth BORNE en a bien pris connaissance.

Aussi ai-je transmis votre correspondance à Monsieur François BRAUN, ministre de la Santé et de la Prévention, et à Monsieur Olivier DUSSOPT, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion.

Je vous prie de croire, Monsieur le délégué, à l'assurance de mes salutations les meilleures.


Thomas LAVIELLE

Monsieur Bernard SERIN
Délégué de l'Association des ostéopathes
du travail-Loire (AssOst42)
5 rue du Moulin Cuzieux
42420 LORETTE

Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS
Tél. : 01 42 75 80 00



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division
des Cabinets**

Le Chef de la division des cabinets

Paris, le **29 MARS 2023**

Monsieur Bernard SERIN
246 route Auberives
Villa C
38370 SAINT-CLAIR-DU-RHÔNE

Nos réf. : DDC/DRP / D-23-006491
Affaire suivie par : ZP (DDC/DRP)

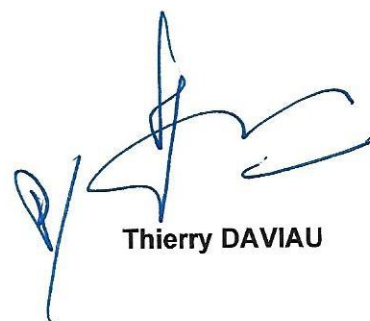
Monsieur,

Monsieur François BRAUN, ministre de la santé et de la prévention, a pris connaissance de la correspondance que vous lui avez adressée. Il m'a personnellement chargé de vous répondre.

Vous plaidez en faveur de l'ostéopathie comme discipline favorisant la prévention des maladies. A ce titre, vous demandez la reconnaissance de cette pratique par l'Assurance maladie, et le remboursement des consultations.

J'ai transmis conjointement votre courriel à Madame la Directrice générale de l'offre de soins (DGOS) et à la direction des affaires juridiques – service de la médiation sécurité sociale – 14 avenue Duquesne – 75350 PARIS 07 en charge chacun en ce qui le concerne de ces questions au ministère. Vous serez directement tenu informé de la réponse réservée à votre demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Thierry DAVIAU

Tél : 01 40 56 60 00
14 avenue Duquesne - 75350 PARIS 07 SP

Le traitement de vos données est nécessaire à la gestion de votre demande et entre dans le cadre des missions confiées aux ministères sociaux.
Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits à l'adresse ddc-rgpd-cab@ddc.social.gouv.fr ou par voie postale.
Pour en savoir plus : <https://sante.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies>

